



REGLEMENT CONCOURS DE POESIE 2019

Article 1 :

Le concours est organisé par la mairie de Ménerbes en partenariat avec « le foyer rural » et « stappas.cie ». Il s'adresse à toute personne adulte d'expression française, quel que soit son lieu de résidence à l'exception des membres du jury et de la commission.

Article 2 :

Cette année, le thème choisi est « la beauté ».

Article 3 :

Le concours est ouvert du 15 décembre 2018 au 15 février 2019. Votre participation devra nous parvenir au plus tard le 1^{er} mars 2019.

Article 4 :

Il s'agit d'un concours de Poésie et de « formats courts ». Toutes les formes sont acceptées (poésie classique, poésie néoclassique, vers libres, haïku, tanka, prose poétique, paroles de chanson, slam, conte court, petite nouvelle, sketch, bande dessinée, manga, ...). La forme retenue devra obligatoirement être indiquée sur chaque exemplaire en haut et à gauche de la page.

Article 5 :

Les textes ou formats courts envoyés n'auront jamais été primés auparavant.

Article 6 :

Le nombre de textes (documents) par envoi et par candidat est limité à 1 dans chaque forme.

Article 7 :

Présentation :

Le texte sera dactylographié ou sous mode photographique. Il ne pourra en aucune façon excéder 30 vers, 30 lignes ou 1 page. Il sera rédigé en police 14 au recto d'une page d'un format A4, et ce en quatre exemplaires. Tous les écrits dépassant 30 vers, 30 lignes ou plus d'une page ne pourront pas être pris en compte par le jury.

Article 8 :

Condition de participation

Chaque candidat présentera un seul texte au plus par forme .

Le poème sera imprimé sur une feuille A4.

Le texte devra être titré et ne comportera ni nom ni signature.

Le format sera en PDF

La poésie sera adressée par internet à moniqueaubert@orange.fr
Elle pourra, à titre exceptionnel, être envoyée par courrier à
Mairie (Commission Poésie)
Place de l'Horloge
84560 Ménerbes

Article 9 :

Anonymat

- En haut à gauche de chaque page, il conviendra d'indiquer la FORME choisie.
- En haut à droite, inscrire **3 lettres** en majuscules et **2 chiffres** qui serviront de CODE.
- Dans le but de respecter le plus strict anonymat, aucun signe distinctif ne doit figurer sur le texte ou sur la page.
- **Joindre** dans une enveloppe une feuille indiquant : vos NOM, PRÉNOM et ADRESSE, votre CODE, la FORME RETENUE ainsi que le TITRE de vos textes. Sur cette ENVELOPPE cachetée, vous indiquerez seulement votre CODE sans apposer d'autre indication.
- **Ajouter** une enveloppe timbrée à votre adresse afin de recevoir le palmarès.
- **Expédier** le tout suffisamment affranchi à l'adresse suivante :

Mairie

A l'attention de Monique Aubert

Place de l'Horloge

84560 Ménerbes

Lors de l'envoi de son œuvre, le candidat devra également communiquer les éléments suivants:

- nom et prénom
- adresse postale
- adresse e-mail
- numéro de téléphone a

Dans le cadre du concours, les concurrents autorisent la commission à utiliser librement les textes qui lui sont adressées pour la sélection et qui seront exclusivement utilisés à des fins culturelles. Tout usage commercial est exclu.

Article 10 :

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

À vos plumes, nous avons hâte de vous lire !

Concours de Poésie

FICHE D'INSCRIPTION



Nom :

Prénom.....

Adresse.....

Date de naissance :

Téléphone :

E-mail.....

Titre du poème

Forme choisie.....

Code (3 lettres et 2 chiffres)

